

Recommandations adoptées

7.0 VERS DES ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Que les États généraux sur l'enseignement supérieur soient organisés par une coalition large d'organisations progressistes qui adhèrent aux principes d'une éducation à finalité humaniste et émancipatrice ainsi qu'à la défense de l'éducation comme droit humain;
- Que la FNEEQ interpelle des organisations étudiantes, syndicales et populaires afin de préparer la Nuit de l'enseignement supérieur des 21 et 22 mars 2015 qui serait l'occasion de lancer les travaux de la coalition chargée d'organiser des États généraux.

15.0 PLAN D'ACTION – LUTTE À L'AUSTÉRITÉ

1. Que la Nuit de l'enseignement supérieur du 21 au 22 mars 2015 et une manifestation organisée en marge de cet événement s'inscrivent aussi dans le cadre de la lutte à l'austérité en éducation.
2. Que la FNEEQ poursuive ses actions dans le cadre de la campagne CSN de lutte à l'austérité en défendant auprès de ses partenaires l'intensification des moyens d'action avant le dépôt du deuxième budget Leitaó et l'organisation d'une journée de perturbation nationale au printemps.
3. Que la FNEEQ demande à la CSN d'intervenir auprès de ses partenaires pour qu'ils organisent des manifestations sur une base régulière afin de maintenir et soutenir la mobilisation.
4. Que le conseil fédéral recommande à la CSN d'appeler à l'organisation d'actions autonomes y compris d'actions de perturbation, afin de construire et maintenir un rapport de force important.

▪ **La proposition suivante a été référée au bureau fédéral en prévision du Congrès 2015 :**

Que la FNEEQ, en collaboration avec la CSN, recherche des indices de bien-être au Québec, notamment l'accessibilité à un logement abordable, l'état de la protection environnementale, la sécurité de l'alimentation, l'accès au système de santé public, le niveau de pauvreté, la marginalisation des peuples autochtones, l'accessibilité à l'éducation publique.

Que la FNEEQ présente les résultats de ses recherches au plus tard le premier avril 2015 aux instances des regroupements pour être utilisés dans la campagne CSN *Refusons l'austérité*.

17.0 PRÉPARATION DU CONGRÈS 2015

17.1 Discussion autour du contenu et du déroulement du Congrès FNEEQ 2015

Pour favoriser la plus large participation possible et dynamiser les échanges, il est proposé que le Conseil fédéral mandate le Bureau fédéral pour élaborer des modalités permettant aux syndicats affiliés de soumettre à l'avance des propositions pour le Congrès.

17.2 Discussion autour du contenu et du déroulement du Congrès CSN 2014

Qu'un moment soit réservé au Congrès 2015 de la FNEEQ pour faire le bilan et perspectives du Congrès CSN 2014.

19.0 CHANTIERS ISSUS DU SOMMET SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

19.1 Rapport final du chantier sur l'offre de formation collégiale (Rapport Demers)

PROPOSITION no 1

Que le conseil fédéral réaffirme publiquement que la pérennité des cégeps en région est une priorité de la FNEEQ et qu'il est primordial d'y maintenir une carte des programmes variée ;

Que le conseil fédéral réaffirme publiquement son adhésion à une conception humaniste de l'éducation, la pertinence du réseau collégial national dans sa forme actuelle et la nécessité du maintien du diplôme collégial national, incluant un « fonds culturel commun », par la préservation de la formation générale dans son intégralité.

PROPOSITION no 2

Attendu que le rapport Demers apporte très peu de solutions au problème qui devait être abordé dans le cadre du Chantier sur l'offre de formation collégiale, soit celui des cégeps en région;

Attendu que les recommandations du rapport Demers témoignent d'un détournement de mandat du Chantier sur l'offre de formation collégiale;

Attendu que, tel que souligné en regroupements cégep et privé par le biais d'une résolution, les recommandations du rapport Demers entraîneraient une remise en question du réseau collégial (décentralisation, approche de type « service aux entreprises », etc.) plutôt que de proposer une offre équilibrée de formation, assurant un contenu culturel commun qui s'inscrit dans un réseau national d'établissement offrant aux communautés un système d'éducation québécois cohérent et humaniste ;

Attendu que la conclusion du rapport Demers, sans lien aucun avec le mandat du Chantier sur l'offre de formation collégiale, vise une transformation et un affaiblissement de la formation générale commune, formation générale qui se trouve pourtant au cœur même de la définition de la formation collégiale ;

Attendu que des changements envisagés de cette ampleur demandent une analyse et une réflexion plus approfondie et qu'aucune consultation du milieu collégial n'est annoncée ;

Attendu que les recommandations du rapport Demers entraîneraient une amplification du phénomène de marchandisation de l'éducation (avec toutes ses dérives potentielles liées à une vision utilitariste de l'éducation ; la dernière en ligne : le lancement du site Internet « Cégeps & Cies », qui définit les cégeps comme des « fournisseurs de services aux entreprises ») ;

Attendu que les changements de structure recommandés par le rapport Demers ne répondent à aucune urgence et que, si l'application de ces recommandations est mise en veilleuse, comme le dirait le ministre Bolduc, « aucun enfant ne va mourir de ça » ;

Que la FNEEQ :

1. dénonce publiquement l'orientation utilitariste du *Rapport final du chantier sur l'offre de formation collégiale* (rapport Demers) qui réduit l'enseignement collégial, par ses recommandations, à une stricte réponse à la pénurie de main-d'œuvre appréhendée, sans aborder aucunement la mission fondamentale d'éducation impartie aux cégeps ;
2. exige, dans un esprit de transparence, une réelle consultation des enseignantes et des enseignants, par le biais de leurs instances syndicales, sur les enjeux touchant le rapport Demers et sur la mise en place de ses recommandations ;

3. exige, du ministre Bolduc, un financement adéquat de mesures d'aide réelle aux cégeps en région ;
4. invite ses syndicats à tenir, localement, un événement de réflexion collective sur le sens et les finalités de l'éducation et sur le rapport Demers.

PROPOSITION no 3

Attendu que le gouvernement Couillard camoufle son projet de démantèlement de l'État et de privatisation des services publics sous le couvert d'une prétendue saine gestion de l'État basée sur un faux contexte de crise des finances publiques ;

Attendu que des grands pans du rapport Demers vont dans le sens d'une décentralisation du réseau collégial, de l'habilitation des collèges, d'une compétition accrue entre les collèges, bref, d'un démantèlement du modèle québécois des cégeps ;

Que la FNEEQ invite publiquement (par exemple par le biais d'une capsule vidéo virale lancée en janvier ou février) le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science ainsi que le Premier ministre du Québec :

1. à avoir le courage et l'audace de reconnaître l'éducation comme une priorité pour le Québec, notamment par un financement adéquat de l'enseignement collégial, et ce, particulièrement en région ;
2. à avoir le courage et l'audace d'affirmer que ce financement est un investissement, et non une dépense ;
3. à avoir le courage et l'audace de remplir leur mission, celle de servir les citoyennes et les citoyens du Québec en leur assurant des services publics accessibles et de qualité (notamment en éducation) et, pour ce faire, à avoir le courage et l'audace de renoncer à leur projet idéologique néolibéral de réduction de l'État.

PROPOSITION no 4

Attendu que la FNEEQ et ses partenaires universitaires de la TPU souhaitent la création d'un Conseil national des universités (CNU) ;

Attendu que ce CNU devait être un organisme de coordination du réseau universitaire visant, entre autres, à inciter à la collaboration au détriment de la compétition et à limiter le développement anarchique axé sur la rentabilité ;

Attendu que la FNEEQ s'oppose aux processus d'assurance qualité qu'ils soient menés par la CEEC ou par tout autre organisme ;

Que la FNEEQ s'oppose à la création d'un Conseil national de l'enseignement supérieur qui aurait comme objectif de mettre en place des mécanismes d'assurance qualité.

22.0 FINANCES

22.1 MODIFICATION AU GUIDE DE GESTION

Considérant notre volonté de favoriser la participation aux instances de la fédération et la vie syndicale locale des petits syndicats ;

Que le conseil fédéral modifie le Guide de gestion pour rembourser les frais de repas des syndicats de 70 membres et moins, et que cette mesure s'applique à partir du 9 novembre 2014.

22.2 DISPOSITIONS FINANCIÈRES EN VUE DE LA FIN DE L'EXERCICE

▪ Nomination de la firme de vérificateurs externes

Que le conseil fédéral désigne la firme Deloitte, Touche à titre de vérificateurs externes pour l'exercice 2012 – 2014 en vue du congrès 2015.

▪ Autorisation des dépenses du 1^{er} janvier au 29 mai 2015

Que le conseil fédéral convienne que, pour la période du 1^{er} janvier au 29 mai 2015, les dépenses au fonds général et au fonds de négociation se fassent selon les mêmes paramètres que ceux contenus dans le budget 2012 – 2014.

23. DONS

▪ Alliance syndicats et tiers-monde (ASTM) :

Que la FNEEQ fasse un don de 1 000 \$ à ASTM et réitère son invitation à ses syndicats affiliés de contribuer de façon récurrente au financement d'Alliance syndicats et tiers-monde.

▪ Ligue des droits et libertés :

Lutte contre l'utilisation politique de l'article 500.1 du Code de la sécurité routière

Soutien financier - Appel du jugement Stark (Manifestation du 15 mars 2011) 1 000 \$.